

Fiche technique du produit

Spécifications



Alréa, prise de courant 2P
connexion rapide avec cadre saillie,
blanc polaire

ALB62274P

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme de produit	Alréa
Type de produit ou équipement	Prise de courant
Présentation du produit	Produit complet
Quantité par lot	1
Configuration des pôles de la prise	2P avec obturateurs
Écart-type de sortie	Français
Nuance de la couleur	Blanc polaire (RAL 9003)

Complémentaires

Montage du système d'installation	En saillie
Courant assigné d'emploi	16 A à 250 V CA
Mode de fixation	Vis
Raccordement - borniers	Bornes sans vis
Hauteur	62 mm
largeur	62 mm
Profondeur	35 mm

Environnement

Degré de protection IP	IP20
Tenue aux chocs IK	IK02

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	3,800 cm
Largeur de l'emballage 1	8,000 cm
Longueur de l'emballage 1	8,000 cm
Poids de l'emballage (Kg)	55,000 g
Type d'emballage 2	BB1
Nb produits dans l'emballage 2	10
Hauteur de l'emballage 2	8,400 cm
Largeur de l'emballage 2	17,000 cm

Longueur de l'emballage 2	21,000 cm
Poids de l'emballage 2	620,000 g
Type d'emballage 3	S04
Nb produits dans l'emballage 3	120
Hauteur de l'emballage 3	30,000 cm
Largeur de l'emballage 3	40,000 cm
Longueur de l'emballage 3	60,000 cm
Poids de l'emballage 3	8,135 kg

Garantie contractuelle


Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Use Better

 Matières et Substances	
Emballage avec carton recyclé	Non
Emballage sans plastique	Non
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Numéro SCIP	89350e0d-a4ac-4516-bf86-fdaed8a227fc
Régulation REACH	Déclaration REACH

Use Again

 Réemballer et réuser	
Reprise	Non
WEEE Label	 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.